



Réaménagement et mise aux normes de la déchetterie du Châtelard

***Lot n°1 : Démolition terrassement VRD
Avenant n°2 au marché F17035***

Juillet 2018

Entre

La Communauté d'agglomération **Chambéry métropole - Cœur des Bauges**, domiciliée 106 allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, dûment habilité par Décision n° -17 du 27 septembre 2018 devenue exécutoire le

d'une part,

Et

Le groupement d'entreprises LOCATELLI/AILLON TP, dont le mandataire est la société LOCATELLI, sise à 347, rue de la Jacquère – ZA Plan Cumin 73800 LES MARCHES,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit

Préambule :

Grand Chambéry exploite la déchetterie du Châtelard. Celle-ci fait l'objet d'une réhabilitation générale qui a été engagée par la Communauté de Communes de Cœur des Bauges avant la fusion avec la Communauté d'agglomération de Chambéry métropole.

Cette réhabilitation a permis d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des usagers.

Ce marché est composé de 2 lots :

- Lot 1 : Démolition, terrassement VRD, titulaire GPT Locatelli/Aillon TP
- Lot 2 : Maçonnerie, serrurerie bâtiments, titulaire TPLM Regairaz

Le marché a été notifié aux entreprises mentionnées ci-dessus le 8 septembre 2016, pour un montant de :

- 159 723,15 € HT pour le lot 1
- 165 000 € HT pour le lot 2

Un premier avenant a été signé le 04 août 2017 avec l'entreprise LOCATELLI/AILLON TP pour le lot 1 pour un montant de 25 769,40 € HT soit une augmentation de 16,1 % par rapport au chiffre initial prévu.

Article 1 - Objet de l'avenant n°2

Le présent avenant qui concerne le lot n°1 a pour objet de modifier le montant final du marché, suite à des modifications lors des travaux, intégrant les opérations financières mentionnées ci-après.

Article 2 – Montant du marché

Les adaptations suivantes ont été faites et modifient le montant du marché par l'avenant n°2 :

Pour que la déchetterie provisoire soit accessible aux usagers (en véhicule) il a fallu mettre à niveau les accès de part et d'autre de la plateforme déchets verts

Prix nouveaux : Enrobé provisoire, rabotage et balayage

Pour éviter un entretien et adoucir la pente du talus arrière

Prix nouveau : Fourniture et plantation d'arbustes couvre sol, reprise talus arrière.

GRAND CHAMBERY

Avenant n°2 Déchetterie le Châtelard F17035 lot 1 - page 2/4

Adaptation du projet de réseau eaux pluviales

Prix nouveaux : Collecteur diam 200, collecteur diam 160, collecteur diam 125, modification et reprise de regards existants

Adaptation du projet d'assainissement

Prix nouveau : Collecteur diam 125

Décalage du projet par rapport à la route (minimiser l'impact sur la plateforme)

Prix nouveau : Fo et mise en œuvre d'enrochements, Fo et mise en œuvre de gravelette,

Modification du projet par rapport au site pollué (décalage du local technique, suppression de l'escalier béton prévu au lot2)

Prix nouveau : confection d'un escalier

Modification du projet plateforme déchets verts :

Suppression de la dalle OMS > Décalage l'abri amiante (davantage d'enrobé à reprendre)

Dalle amiante initialement prévue, modifiée enabri amiante avec enrobé dessous.

Reprise enrobé entreabri amiante et benne (gestion nivellement)

Prix nouveaux : démolition de dallage, découpe d'enrobés, démolition d'enrobés,

Ajout de réseaux pour gestion accès déchèterie (futurs barrières de sécurité) :

Tranchées supplémentaires, Reprise enrobé, fo et pose réseaux et chambres (élec et télécom),

Prix nouveaux : fouille en tranchée commune, fouille en tranchée seule, fo et pose de fourreaux TPC 110, fo et pose de fourreaux TPC 90, chambre tirage L1t, chambre de tirage L0t, pénétration dans bâtiment,

Gestion de la microstation et de l'alarme séparateur hydrocarbure depuis le local gardien (initialement prévu : pas d'alarme et alim micro station depuis coffret élec).

+ Suppression du local DMS > alimentation élec du local technique jusqu'à la dalle béton.

Prix nouveaux : Rallongement et déroulage de câble sonde hydrocarbure, Fo et pose câble alim microstation, plus-values au prix 901 pour surlargeur de tranchée.

Adaptation du projet d'éclairage suite à l'étude d'éclairage

Prix nouveaux : Massifs candélabre, chambre de tirage L0t, chambre de tirage L1t

Ainsi, ces modifications engendrent les montants suivants :

- Montant initial du marché : 159 723,15 € HT.
- Montant après avenant n°1 : 185 492,55 € HT
- Moins-value sur l'ensemble des travaux : - 13 752,84 € HT
- Plus-value sur l'ensemble des travaux : + 30 161,07 € HT
- Moins-value sur l'avenant 1 : - 8 669,04 € HT
- Montant du marché après avenant 2 : **193 231,74 € HT** soit une augmentation globale du montant initial du marché de 20.98%.

Article 3 - Délai d'exécution

La date d'achèvement des travaux fait l'objet d'une prorogation de 7 semaines et est ainsi fixée au 27 octobre 2017. Cette prolongation est due à la concordance des travaux entre le lot 1 et le lot 2, mais aussi en lien avec les modifications qui ont été mises en place suite aux demandes de la collectivité et aux adaptations en cours de chantier.

Article 4 - Modalités d'application

Les dispositions du présent avenant sont applicables à compter de sa notification.

Article 5 - Autres dispositions

Toutes les autres clauses et dispositions du marché restent applicables pour autant qu'elles ne soient pas contraires aux dispositions du présent avenant qui sera notifié.

Fait à Chambéry, le

Pour **Chambéry métropole cœur des Bauges**,
Daniel Rochaix,
vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés
et des programmes de prévention

Pour l'entreprise